

# EAUX NOIRES OU GRISES...

## [ D'ÉGOUTS ET DES COULEURS ]



### C'EST QUOI

#### Les eaux noires

C'est l'eau des toilettes...  
et souvent avec des bactéries, des virus...

#### Les eaux grises

C'est l'eau de la vaisselle,  
des douches, de lavage du bateau...  
avec des savons et des détergents.

### EAU LA LA !

#### LA ZONE CÔTIÈRE EST SENSIBLE

Laisser ces eaux s'échapper en mer  
nuit à certains usages du littoral  
tels que la conchyliculture,  
la pêche (récréative et professionnelle),  
la baignade...

### C'EST DANS LA LOI

Décret du 11 mai 2010 relatif à la  
« Convention internationale pour la prévention  
de la pollution par les navires » : le rejet des  
eaux usées (noires, grises, fond de cales) à la  
mer est strictement interdit dans les ports et  
à moins de 3 milles de la terre la plus proche.



EAU LA LA !!!  
C'EST BEAU LA MER

### LES BEAUX GESTES QUI PROTÈGENT

#### À TERRE

J'utilise les sanitaires  
avant mes sorties en mer.

J'utilise les pompes  
de récupération des eaux usées.

#### EN MER

Je ne rejette pas à proximité  
des côtes et des zones sensibles  
(ex. parcs à huîtres).

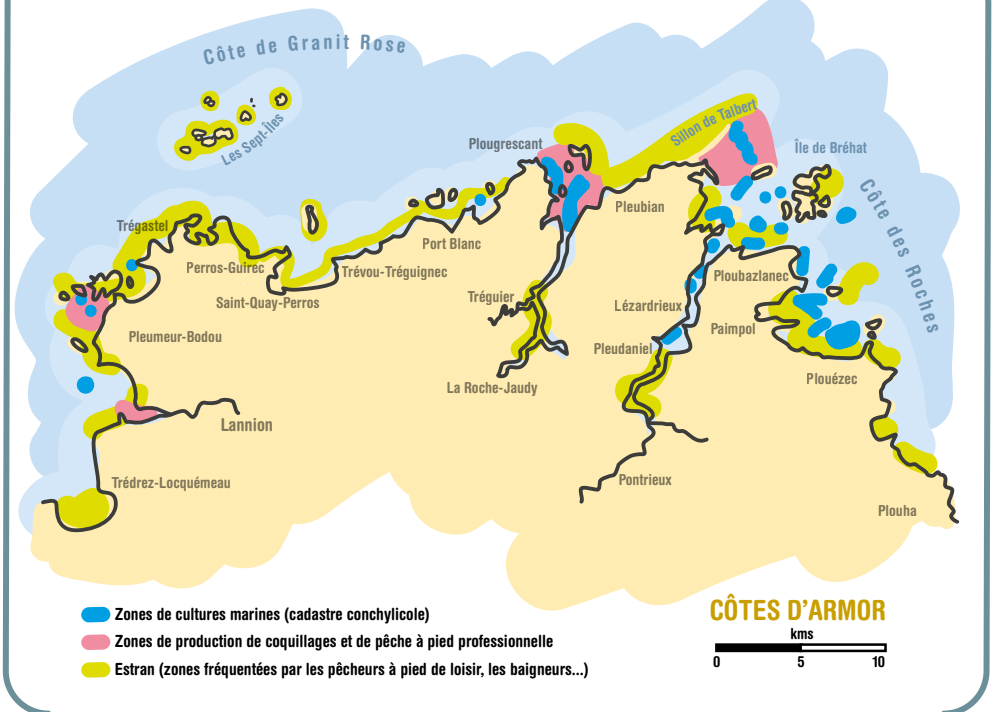
voir carte ci-contre

#### SUR MON BATEAU

Je préfère des produits  
de lavage / vaisselle « ECOLABEL »,  
plus respectueux de l'environnement.

J'utilise les équipements  
à terre pour faire ma vaisselle.

## LES ZONES SENSIBLES AUX POLLUTIONS BACTÉRIOLOGIQUES



### Bon à savoir

Pour les navires équipés de toilettes,  
la loi impose à tous les bateaux  
mis sur le marché à partir de 2008  
de s'équiper de bacs de rétention  
ou d'unités de traitement des eaux noires.



Système de récupération  
des eaux usées des navires  
et des eaux de fond de cale  
mis en place  
au port de Paimpol.

### Pour aller plus loin

À ce jour les ports de Perros-Guirec, Tréguier  
et Paimpol sont équipés de pompes de récupéra-  
tions de ces eaux. Des réflexions sont en cours  
sur le territoire pour de nouveaux équipements.

protegeonslamer.bzh